

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

13 février 2023

Le Forem renforce sa collaboration avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de Wallonie

Afin de renforcer leur collaboration, le Forem et la Chambre de Commerce et d'Industrie de Wallonie ont signé une convention. Cette collaboration porte sur trois axes-clés : échanges d'informations, formation des travailleurs et expérimentation de nouveaux modes de collaborations. L'objectif est d'encourager leurs membres à faire davantage appel aux services du Forem et ainsi de pouvoir plus facilement aux postes disponibles au sein de leurs entreprises.

La Chambre de Commerce et d'Industrie de Wallonie (CCIW) et ses six chambres réparties en Wallonie ont pour missions de favoriser l'entrepreneuriat, d'aider à la création et au développement des entreprises. Elles rassemblent et représentent 7.000 entreprises membres auxquelles elles fournissent notamment informations, conseils, formations et ateliers pratiques.

Afin d'aider ces entreprises dans leurs besoins de recrutement et dans la formation de leur personnel, le Forem et les Chambres de Commerce et d'Industrie ont souhaité se rapprocher en signant une convention.

Pour répondre au plus près aux besoins de ces employeurs, le Forem renforce sa collaboration avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de Wallonie via la signature d'une convention. **De cette convention se dégage trois plans d'actions :**

- **Axe 1 : mieux informer les membres de la CCIW des services du Forem et être à l'écoute de leurs besoins**
La CCIW conviera ainsi le Forem à rencontrer ses membres via des événements. De son côté, le Forem proposera des visites des Centres de compétence et de formation aux membres de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Wallonie afin de présenter son offre de formations. Plusieurs actions de se sont déjà matérialisées avec certaines Chambres de Commerce et d'Industrie.
- **Axe 2 : accompagner les entreprises à faire monter en compétences leurs travailleurs**
La CCIW va sensibiliser ses membres à l'importance de la formation continue de ses travailleurs et les informera des possibilités de se former au sein des Centres de compétence et de formation du Forem. De son côté, le Forem proposera des formations sur-mesure comme des coups de poing pénuries, des essais métiers, et des formations alternées aux entreprises intéressées. Les Chambres de Commerce et d'Industrie ont déjà pris plusieurs initiatives dans ce sens.

- **Axe 3 : expérimenter de nouveaux modes de collaborations**

La CCIW et le Forem vont explorer et tester des formules innovantes de formation où les entreprises pourraient mettre à disposition des équipements et des ressources humaines, afin d'attirer et de former des demandeurs d'emploi. D'autres partenaires, comme les Missions régionales pour l'emploi (MIRE), seront également sollicités afin de construire de nouvelles solutions communes.

Un Comité de pilotage a été mis sur pied afin d'établir et de piloter un plan d'actions annuel.